

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

5 FÉVRIER 2024

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire tenue par le Conseil de la municipalité de Grosses-Roches le 5 février 2024 à 19 h 30 à la salle des délibérations du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches.

Présences :

Monsieur Dominique Ouellet, conseiller au siège # 1

Monsieur Sylvain Tremblay, conseiller au siège # 2

Madame Sonia Bérubé, conseillère au siège # 3

Madame Nicole Côté, conseillère au siège # 5

Monsieur Carol Fournier, conseiller au siège # 6

Est absente :

Madame Pâquerette Coulombe, conseillère au siège # 4

Les membres présents forment le quorum. En l'absence de la mairesse suppléante madame Pâquerette Coulombe et le poste vacant du maire, les membres présents du conseil nomment monsieur Sylvain Tremblay, conseiller au siège numéro 2 comme président d'assemblée. La directrice générale greffière-trésorière, madame Linda Imbeault, est aussi présente.

Vingt-sept (27) personnes assistent aux délibérations du Conseil.

OUVERTURE

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

Assemblée ordinaire du 5 février 2024

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 15 et 29 janvier 2024

4. CONSEIL

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET GREFFE

- 5,1 Approbation des comptes à payer et des chèques émis
- 5,2 Autorisation de paiement de la facture de Englobe laboratoire pour étude géotechnique et essais en laboratoire pour le projet de construction des bureaux municipaux
- 5,3 Autorisation de paiement de la facture de Raymond Chabot Grant Thorthon firme comptables pour la préparation des états financier 2023

- 5,4 Autorisation de paiement de la facture de la Fédération Québécoise des municipalités pour les services d'ingénieurs pour la gestion du projet de pavage sur la rue Mgr Ross
- 5,5 Autorisation de paiement de la facture de la firme Norda Stelo pour l'étude de préféabilité de développement du havre de pêche pour la période se terminant le 29 décembre 2023

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES

- 7,1 Suivi de dossier pour les travaux de pavage sur la rue Mgr Ross
- 7,2 Suivi de dossier de l'aide financière de 75 000 \$ pour la réalisation de petits projets concernant les bâtiments municipaux

8. HYGIÈNE DU MILIEU

9. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11. LOISIRS ET CULTURE

- 11,1 Suivi de dossier concernant les démarches pour la concession du Café du Havre et dépôt de projet pour l'embauche d'un(e) préposé(e) à l'accueil durant la saison estivale

12. AUTRES

- 12,1 Réflexion sur les fusions municipales

13. VARIA

- a) Lettre de Madame Émilie Gagné et de Monsieur Henri Marquis concernant les taxes municipales et les projets à venir
- b) _____
- c) _____
- d) _____

- 14. Correspondance (voir pièces jointes s'il y a lieu)
- 15. Période de questions
- 16. Levée de l'assemblée

2024-02-32 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance de l'ordre du jour de la séance du 5 février 2024 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'**unanimité** des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification si tous les membres du Conseil sont présents et renoncent à la documentation 72 heures à l'avance.

ADOPTÉE

**2024-02-33 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
15 JANVIER 2024**

Considérant que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2024 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : NICOLE CÔTÉ

Et résolu à l'**unanimité** des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2024.

ADOPTÉE

**2024-02-34 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
29 JANVIER 2024**

Considérant que les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 janvier 2024 à 19 h 30 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER

Et résolu à l'**unanimité** des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 janvier 2024 à 19 h 30.

ADOPTÉE

**2024-02-35 APPROBATION DES MONTANTS PAYÉS ET À PAYER POUR
LA PÉRIODE DU 16 JANVIER AU 5 FÉVRIER 2024**

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'**unanimité** des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE les paiements des comptes inscrits au registre des chèques pour le compte courant pour la période du 16 janvier au 5 février 2024, pour un montant 55 420,39 \$ numérotés consécutivement de 4221 à 4229 pour les chèques de paies et de 7159 à 7183 pour les chèques courants inclusivement sont approuvés.

ADOPTÉE

**2024-02-36 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE — ENGLOBE
LABORATOIRE — PROJET CONSTRUCTION DES BUREAUX
MUNICIPAUX — FACTURE # 00161356**

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

Et résolu à l'**unanimité** des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- ENGLOBE LABORATOIRE facture # 00161356 : 11 330,79 \$
Étude géotechnique et caractérisation environnementale + rapport

QUE le montant de la dépense sera affecté au règlement d'emprunt numéro 362 prévu à cette fin.

ADOPTÉE

2024-02-37 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE — RAYMOND CHABOT GRANT THORTHON — PRÉPARATION ÉTATS FINANCIERS 2023 — FACTURE # 2796850

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Raymond Chabot Grant Thorthon facture # 2 796 850 : 4 828,95 \$
Travaux en cours — facturation progressive pour la préparation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

QUE le montant de la dépense sera affecté au budget courant prévu à cette fin.

ADOPTÉE

2024-02-38 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE — FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS VOLET GÉNIE — PROJET REMPLACEMENT DE CONDUITES RUE MGR ROSS — FACTURE # 8814

IL EST PROPOSÉ PAR : NICOLE CÔTÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Fédération Québécoise des municipalités facture # 8814 – 127,87 \$
Gestion de projet pavage rue Mgr Ross
Pavage

QUE le montant de la dépense soit affecté à l'aide financière provenant de la TECQ pour le projet de réparation de conduites pluviales rue Mgr Ross et le pavage.

ADOPTÉE

2023-02-39 AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE — NORDA STELO — PROJET ANALYSE DE PRÉFAISABILITÉ — AMÉNAGEMENT DU HAVRE — FACTURE # 0291247

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal approuve la dépense et le paiement de la facture suivante, à savoir :

- Norda Stelo facture # 0291247 – 20 684,00 \$

Analyse données climatiques, analyse environnementale préliminaire, rapport à 95 % et 1 réunion

QUE le montant de la dépense sera affecté à l'aide financière provenant du Fonds de soutien à la vitalisation des communautés et à la coopération intermunicipale dans Développement territorial (FRR) et une partie par le surplus non affecté de la municipalité.

ADOPTÉE

2024-02-40 RÉSOLUTION DE CONCORDANCE À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 946 900 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 5 FÉVRIER 2024

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Grosses-Roches souhaite emprunter par billets pour un montant total de 946 900 \$ qui sera réalisé le 5 février 2024, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
334	852 300 \$
334	94 600 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence ;

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 5 février 2024 ;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 5 février et le 5 août de chaque année ;
3. les billets seront signés par le conseiller, monsieur Dominique Ouellet, et la directrice générale greffière-trésorière, madame Linda Imbeault ;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2025.	169 000 \$	
2026.	178 600 \$	
2027.	188 800 \$	
2028.	199 500 \$	
2029.	211 000 \$	(à payer en 2029)
2029.	0 \$	(à renouveler)

ADOPTÉE

VARIA :

- a) Lettre de M. Jean-Marc Harnois et M. Henri Marquis

M. Sylvain Tremblay, président d'assemblée, fait la lecture de la lettre et informe les personnes concernées que le Conseil prend bonne note des demandes à savoir :

- Qu'un résumé soit déposé avant l'adoption des prévisions budgétaires, de consulter la population avant d'approuver des projets, d'informer du résultat final des coûts du projet d'agrandissement du garage municipal et de s'assurer que la période de questions soit offerte aux citoyens avec des réponses plus claires et respectueuses.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue.

Suite à une demande d'un contribuable que les dépenses du mois soient publiées, le Conseil municipal autorise la directrice générale greffière-trésorière à publier chaque mois la liste des dépenses sur le site WEB de la municipalité et en faire des copies à la disposition des contribuables qui assisteront à l'assemblée mensuelle.

2024-02-41 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIQUE OUELLET

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes).

DE lever la présente assemblée, il était 20 h 20.

ADOPTÉE

Le président d'assemblée et conseiller municipal
Sylvain Tremblay

La directrice générale greffière-trésorière
Linda Imbeault

Approbation des résolutions

Je, Sylvain Tremblay, président d'assemblée et conseiller municipal de la Municipalité de Grosses-Roches, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire/extraordinaire, du 5 février 2024, à 19 h 30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : _____.

Sylvain Tremblay, président

Date

